



D'aucuns étaient tentés de dire que le sénateur Cletus animateur au groupe Canal2 international/Sweet FM paye le prix de ses origines « anglophones », mais Emmanuel Chatue PDG dudit groupe s'est montré claire « il n'y'a pas, contrairement à ce que les médias veulent faire croire une chasse aux camerounais d'expression anglaise... »

Rappelons que le malheur du coprésentateur de l'émission Jambo sur Canal2 International commence quand ce dernier dans la rubrique appelée « Updates » décide de proposer une bande audio annonçant la candidature de Me Akere Muna à la prochaine présidentielle de 2017.

Visiblement l'administration de Canal2/Sweet FM n'appréciera pas la nature de l'information diffusée par Cletus qui selon elle reste la prérogative de la direction de l'information et non celle d'un animateur.

C'est ainsi qu'une mesure conservatoire de suspension d'antenne sera prise contre l'animateur.

Communiqué PDG du groupe Canal2/Sweet FM.

Suite aux allégations qui circulent depuis quelques jours sur certains médias au sujet d'un

employé de Canal2 International / SWEET FM qui aurait été renvoyé à cause de la crise anglophone en cours dans notre pays et de l'annonce de la candidature de monsieur AKERE MUNA à la prochaine présidentielle, le Groupe Canala2 International / SWEET FM tient à apporter les clarifications suivantes :

- La chaîne de télévision Canal2 International et la radio SWEET FM sont dotées chacune d'une Direction de l'Information et d'une Rédaction chacune où officient des journalistes ; - Les animateurs qui travaillent au sein de ces deux structures ne font pas partie ni de la Direction de l'Information ni de la Rédaction ;

- Au mépris de ce cloisonnement dicté par le souci de toujours garantir à nos auditeurs et téléspectateurs une information de qualité, un animateur a cru devoir se muer en journaliste pendant ses tranches d'animation en diffusant d'initiative et sans aucun recoupement mené par des professionnels des informations dont certaines étaient susceptibles, compte tenue de la situation particulièrement incandescente dans certaines parties de notre pays, d'envenimer la situation

; - Suite à ces faits, une mesure conservatoire de suspension d'antenne a été prise contre le contrevenant

; - Le Groupe Canal2 International/ SWEET FM tient à rassurer ses nombreux auditeurs et téléspectateurs qu'au-delà de ces faits, tout ce qui est relayé depuis quelques jours par certains médias est simplement le fruit de leur imagination. Il n'y a pas, contrairement à ce que ces médias veulent faire croire, une chasse aux Camerounais d'expression anglaise au sein de notre entreprise ni un quelconque ostracisme qui frapperait la candidature de quelque candidat que ce soit à la prochaine présidentielle. Le choix du prochain président de la république dans notre pays relève des Camerounais et non de Canal2 International ou encore de SWEET FM.

Le PDG, Emmanuel CHATUE
